

Que puisse Henryot. . . . .  
 Sinon vaincre en douceur, abolir l'orde engeance  
 De ceux qui basanez ont rembruni la France,  
 Tristes Salaciens, qui de nos chers enfants,  
 Nos femmes et nos biens ont esté triomfâns :  
 Voire tost ès prisons de sa dextre aguerrie,  
 Meurent d'horrible ennuy nos Tritons d'Ibérie.  
 Et nous, chers Peschereaux, bien-heureux peschotans,  
 Puiissions à Dieu et luy rendre grâce cent ans!

Les *basanez* et les *Tritons d'Ibérie* sont évidemment les Espagnols envoyés pour aider la Ligue à prolonger la guerre civile. Dans le septième dialogue, le poète lance un trait aux courtisans d'Henri III, devenus les courtisans de son successeur. Il les compare à un poisson qui s'empare de la coquille des autres, s'y loge et en prend la forme :

C'est ce mesme poisson qui mueble se forme,  
 Selon que le Seigneur de son toict a sa forme :  
 Comme les favoris du Pescheur couronné,  
 Qui aux Pescheurs françois pour vray maistre est donné,  
 Delaissans l'ancien de leur forme première,  
 Prennent de Henryot la façon coutumière.

Le passage ci-après du cinquième monologue ressemble singulièrement à un coup de patte contre la Cour de Rome, coupable de connivence avec la Ligue :

. . . . . Pour pescher les Perlettes  
 Qui, sous l'azur parlant sont aux grosses sujettes,  
 (Ainsi qu'en l'estendu des rivages gaulois  
 Nous suivons, nous Pescheurs, de Henriot les lois,  
 Il faut prendre la Reyne, et lors les plus petites,  
 En voyant derouter leurs craintifs exercites,  
 On enrette soudain : comme en France eust jà fait,  
 (Si le Ciel favorable eust esclos son souhait,  
 Le vigilant Pescheur, le Pescheur porte-cape,  
 Qui, en lieu de poissons, de gens et de l'or hape :  
 Il tache d'atraper la perle des Pescheurs  
 Qui ont porté pour haims (1) des septres menasseurs,  
 Pour puis nous captivant terrasser nos cassines  
 Et fonder ses cazots sur nos rives benines.

---

(1) Hameçons.